

Nantes, le 5 décembre 2023

## Lancement d'un financement participatif pour l'extension du réseau de chaleur de Bellevue Chantenay

Un financement participatif pour le projet d'extension du réseau de chaleur Bellevue Chantenay a été lancé le 4 décembre sur la plateforme de financement participatif de Lendosphere. Avec un objectif fixé à 200 000 €, la collecte est réservée en priorité aux habitants de Saint-Herblain et de Nantes dont les codes postaux sont 44 800 et 44 100. À partir du 18 décembre, elle sera ouverte à tous les habitants de Nantes Métropole. Cette opération permet aux habitants de la métropole qui le souhaitent de contribuer à la transition écologique du territoire.

*Dans notre objectif d'un territoire à 100 % énergies renouvelables en 2050, les réseaux de chaleur seront déterminants. En bonne logique d'une économie circulaire qui valorise les ressources locales (bois énergie et déchets), ils évitent l'émission de gaz à effet de serre pour desservir de nombreux logements sur la métropole. Les réseaux de chaleur offrent également aux usagers un tarif largement concurrentiel, comparé aux autres énergies, et non soumis aux fluctuations du marché.*

*À travers le financement participatif, ce sont les citoyens eux-mêmes, raccordés ou non à un réseau, qui peuvent contribuer à cette dynamique et donner une impulsion nouvelle au développement des énergies renouvelables sur la métropole.*

**Tristan Riom, vice-président de Nantes Métropole en charge de l'énergie et du climat**

### Une campagne de financement participatif pour contribuer à la transition énergétique de la métropole

Dans le cadre de ses actions en faveur de la transition énergétique et écologique, la Métropole de Nantes rénove et étend son réseau de chaleur Bellevue Chantenay. Le chantier de rénovation et d'extension du réseau de chaleur Bellevue Chantenay, géré par la société Cléa (filiale de Dalkia) s'étend sur plus de 7 kilomètres et alimentera d'ici 2043 l'équivalent de 14 000 logements sur l'ensemble du réseau.

Cette extension sera alimentée par les deux chaudières à gaz et à bois existantes. Un nouveau bâtiment sera ajouté à la chaufferie biomasse située dans le quartier de Chantenay pour améliorer sa valorisation énergétique, diminuant ainsi l'impact carbone des abonnés historiques et nouvellement raccordés, tout en permettant une meilleure maîtrise des coûts de l'énergie. L'alimentation du réseau sera fournie à 84 % par des énergies renouvelables et de récupération dont une grande partie issue du bois énergie. Ce projet permettra d'éviter l'équivalent de 6 200 tonnes par an de CO<sub>2</sub> sur le périmètre de l'extension.

La date prévisionnelle de fin des travaux en chaufferie est prévue pour décembre 2024. Les travaux d'extension s'étaleront ensuite jusqu'à 2028, date de la connexion au réseau centre Loire.

## Une épargne de proximité mobilisée pour ce projet en circuit court

Cette campagne de financement participatif permet, à ceux qui le souhaitent, d'investir en prêt rémunéré dans le projet d'extension du réseau de chaleur Bellevue Chantenay. Pour les investisseurs, c'est l'opportunité de décarboner leur portefeuille en contribuant à la réduction de l'empreinte carbone du mix énergétique tout en investissant dans un projet d'infrastructure de leur territoire. Pour financer ce projet, ils doivent au préalable s'inscrire sur le site de Lendosphere : [www.lendosphere.com](http://www.lendosphere.com)

Les détails de cette opération ont été présentés aux abonnés le mercredi 8 novembre à l'occasion d'une réunion en présence des équipes de Dalkia et de Nantes métropole. Les modalités d'investissement (taux d'intérêt, durée, etc.) sont présentées sur : [www.lendosphere.com/bellevue-chantenay](http://www.lendosphere.com/bellevue-chantenay)

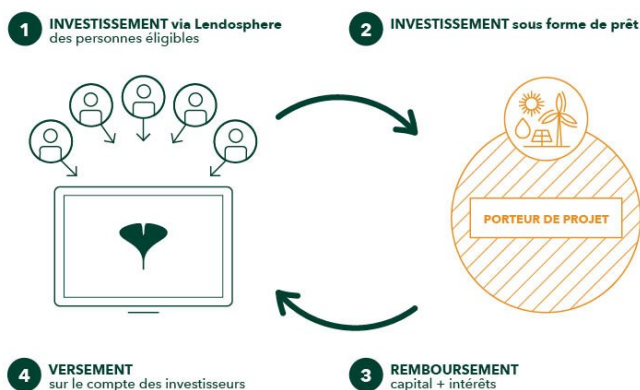


Cette campagne de financement participatif a reçu le label  
« Financement Participatif pour la croissance verte ».

### Le financement participatif

Le financement participatif (ou "crowdfunding", financement par la foule) est un mode de financement alternatif, facile et simple faisant appel au grand public. Des particuliers (ou personnes morales) apportent des fonds via une plateforme en ligne pour contribuer à la réalisation d'un projet.

Avec le financement participatif en prêt rémunéré, ou crowdfunding, les particuliers peuvent investir dans des projets qui les concernent. Il ne s'agit pas de dons car l'objectif est bel et bien, pour chaque financeur, de percevoir un retour sur investissement selon les modalités du projet financé. Sur la plateforme de Lendosphere, les projets, sélectionnés pour leur solidité financière, sont tous dédiés à la transition énergétique.



## Les réseaux de chaleur à Nantes Métropole

Un réseau de chaleur est un ensemble d'installations qui produit et distribue de la chaleur (chauffage et eau chaude sanitaire) à plusieurs bâtiments.

À travers son Plan Climat air énergie territorial, Nantes Métropole s'est fixée des objectifs volontaristes de réduction de ses émissions de gaz à effet de serre :

- ➔ réduire de 50 % ses émissions par habitant à l'horizon 2030, par rapport aux émissions de 2003 ;
- ➔ atteindre 100 % d'énergies renouvelables et récupérables d'ici 2050.

Un des leviers importants pour atteindre ces objectifs est le développement des réseaux de chaleur renouvelable et de récupération à tarif maîtrisé. L'objectif est de garantir au territoire une plus grande indépendance vis-à-vis des énergies fossiles et de poursuivre la réduction significative des émissions de CO<sub>2</sub>, tout en maîtrisant les émissions des autres polluants atmosphériques.

Par ailleurs, dans un contexte de hausse des prix des énergies, Nantes Métropole doit œuvrer pour garantir un accès à l'énergie pour tous, ce qui implique d'aider les habitants et acteurs à la maîtrise des charges énergétiques voire à leur réduction via le développement de réseaux à tarif compétitif et stable dans le temps.

### Plus de 40 000 logements raccordés sur le territoire

Plus de 40 000 logements et de très nombreux équipements ont été raccordés aux réseaux de chaleur de Nantes Métropole (ex : CHU, piscine Jules-Verne, clinique Jules-Verne, lycée Mandela, Le Grand T, l'Université, Centre pénitentiaire de Nantes Nord, Sillon de Bretagne...). Depuis 2012, le nombre de logements raccordés dans la métropole a été multiplié par 3.

### Un choix économique pour les usagers

Au niveau économique, l'objectif est de permettre aux usagers de bénéficier d'un tarif moins volatil que celui des énergies fossiles. Quand le gaz augmente fortement, comme en ce moment, les tarifs du réseau de chaleur peuvent être de 15 % inférieurs aux tarifs de gaz plafonnés et de 30 % inférieurs à une solution de gaz non plafonnée.

### Un choix d'avenir pour la société

Pour Nantes Métropole, ces choix sont un investissement d'avenir. En choisissant de soutenir le développement des énergies renouvelables et de relocaliser la production d'énergie, la Métropole affirme sa volonté d'indépendance vis-à-vis des énergies fossiles et renforce sa gouvernance dans la maîtrise de l'énergie.

#### Les chiffres clés

- ➔ 148 km de réseaux
- ➔ 450 000 MWh distribués en 2021 dont 74 % renouvelable et de récupération
- ➔ près de 12 % des logements de la Métropole et de nombreux équipements sont raccordés au réseau de chaleur (CHU, piscines, groupes scolaires, bâtiments administratifs...), soit :
  - 41 200 logements raccordés sur le territoire de Nantes Métropole, dont :
  - 24 840 logements sociaux au total sur l'ensemble de l'agglomération (soit 34 % des logements sociaux de la métropole)
- ➔ 55 % de la chaleur distribuée concerne les logements (le reste concerne les bâtiments publics et tertiaires)
- ➔ Cela correspond à près de 65 500 tonnes de CO<sub>2</sub>/an évitées

### À propos de Lendosphere

Lendosphere est la plateforme experte en financement participatif, en prêts et en equity, dédié à des projets de développement durable. Depuis son lancement en décembre 2014, 250 millions d'euros ont déjà été investis, par les 29 500 membres de sa communauté, sur 500 projets d'énergie renouvelable qui ont permis d'éviter l'émission de deux millions de tonnes de CO<sub>2</sub> par an en cumulé. Lendosphere est agréée Prestataire de services de Financement Participatif par l'AMF sous le n°FP-2023-22.

Plus d'informations sur : [www.lendosphere.com](http://www.lendosphere.com)

Suivez-nous sur : [Facebook](#), [X](#), [LinkedIn](#)

Contacts presse pour Lendosphere :

Virginie Hourdin-Brémond, Responsable communication

[06 12 54 51 45](tel:0612545145) / [virginie.hourdin-bremond@lendosphere.com](mailto:virginie.hourdin-bremond@lendosphere.com)

Lendosphere recommande aux épargnants d'appliquer des règles de vigilance avant tout investissement. L'investissement dans des projets comporte un risque d'illiquidité et un risque opérationnel du projet pouvant entraîner une rentabilité moindre que prévue et un risque pouvant aller jusqu'à la perte totale ou partielle du montant investi et au non-paiement des intérêts. Plus le taux est élevé, plus le risque de perte en capital ou d'impayé des intérêts est important. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. N'investissez pas dans ce que vous ne comprenez pas parfaitement.